



communiqué de presse  
Blois, le 22 novembre 2010

## **France Télécom Orange signe avec le Conseil général du Loir-et-Cher une convention de partenariat visant à renforcer la qualité du réseau téléphonique du département.**

- Le Loir-et-Cher est le premier département à expérimenter cette démarche
- France Télécom consacra chaque année, de 2010 à 2012, un budget national de 100 millions d'euros
- La charte vise à enrichir la communication entre notre entreprise et les collectivités territoriales autour d'un dialogue rapide et à travers un échange d'information régulier

Delphine Ernotte, Directrice exécutive, Adjointe Orange France et Maurice Leroy, Ministre de la Ville et Président du Conseil général scellent ce partenariat le 22 novembre à Blois.

Cette charte « Qualité PLUS » illustre deux axes stratégiques annoncés par Stéphane Richard début juillet lors de la présentation de Conquêtes 2015 : conquête des réseaux et conquête du client, qui passent notamment par une amélioration de la qualité de service. Cette démarche partenariale proposée aux élus locaux va contribuer à renforcer la qualité de service du réseau cuivre. Elle permettra aux collectivités locales de signaler les désordres visuels constatés sur le réseau (poteaux cassés, câbles téléphoniques arrachés). En effet, France Télécom met à la disposition exclusive des élus locaux un numéro Vert dédié, disponible sur tout le territoire national, 24h/24, 7j/7.

Le Groupe accélère son programme de maintenance préventive de la « boucle locale cuivre » en y consacrant 30 % de budget supplémentaire pour répondre aux sollicitations des collectivités locales. Au total, cela représente un investissement de 100 millions d'euros par an.

« Qualité PLUS » vise à enrichir la communication entre le Groupe France Télécom Orange et le Conseil général du Loir-et-Cher. Dans le cadre des engagements mutuels, un comité de pilotage réunissant le Conseil général et le Directeur régional de France Télécom, se réunira une fois par semestre. Il s'assurera de la bonne circulation de l'information, du maintien d'un dialogue qualitatif avec les élus locaux et du suivi des engagements

France Télécom mettra en place un dispositif spécifique en cas d'aléas climatiques ayant causé d'importants dommages au réseau pour favoriser l'échange d'information régulier et le dialogue rapide entre le Conseil général et le Groupe. Les équipes d'intervention de France Télécom Orange pourront agir plus efficacement sur le terrain en concertation avec les élus locaux.

Le Conseil Général s'assurera, pour son domaine de compétence, du respect des obligations légales et réglementaires dans les domaines de la voirie, de l'élagage des arbres à proximité des artères aériennes, de l'information sur les différentes opérations d'urbanisme... Il participera également à la promotion de ces règles auprès des autres collectivités locales.

La « boucle locale cuivre » est en perpétuelle évolution depuis sa construction. Le réseau cuivre est le support majeur des activités et services faisant appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et des usages triple play (internet, téléphone et télévision accessibles grâce à la technologie ADSL). Il est devenu incontournable dans la vie de tous les jours pour les citoyens, les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'Etat.

L'entretien du réseau fixe ou « boucle locale cuivre » de France Télécom est assuré au quotidien par 28 unités d'intervention du Groupe sur tout le territoire national. Pour gagner en rapidité d'intervention et améliorer l'efficacité de l'action sur le terrain, chaque année, France Télécom investit 3,4 milliards d'euros dans les réseaux, qu'ils soient fixes ou mobiles.



### **À propos de France Télécom**

France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 44,8 milliards d'euros en 2009 et de 22,1 milliards d'euros au premier semestre 2010. Au 30 juin 2010, le Groupe servait 182 millions de clients dans 32 pays, dont plus de 131 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 30 juin 2010, le Groupe comptait 123,1 millions de clients du mobile et 13,2 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le troisième fournisseur d'accès internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise " conquêtes 2015 ", Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com), [www.orange-innovation.tv](http://www.orange-innovation.tv)

### **Contacts presse :**

#### **France Télécom Orange**

Olivia Mardon

Tél. 02 38 41 60 37

[olivia.mardon@orange-ftgroup.com](mailto:olivia.mardon@orange-ftgroup.com)

#### **Conseil Général de Loir-et-Cher**

Florence Ducasse

Tél. 02 54 58 41 11

[florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Pascal Brindeau

Tél. 02 54 58 43 44

[pascal.brindeau@cg41.fr](mailto:pascal.brindeau@cg41.fr)